

Un choix vraiment difficile : Nyon – Lausanne ?

Permettez tout d'abord que je précise combien je me trouve privilégié d'avoir eu à choisir entre deux projets vraiment motivants. L'exercice fut extrêmement stimulant sur le plan intellectuel.

J'ai pu mener mes cogitations en comptant sur de nombreux signaux très encourageants de toutes parts... c'est toujours bon pour le moral. J'ai pu prendre ma décision en toute sérénité, sans avoir à rendre compte à un appareil de parti ou à des militants.

Une décision prise en toute indépendance... mais en passant par un questionnement en profondeur sur mes aspirations. Un grand moment de solitude pour une sérieuse remise en question. Mais aussi un luxe d'avoir de telles options avec autant de messages d'encouragements. Une pression forte mais positive. Un choix vraiment difficile : Nyon – Lausanne ?

D'un côté,

- Des enjeux motivants au niveau cantonal, une opportunité exceptionnelle d'apporter un nouveau regard, un nouveau style dans la politique vaudoise.
- La chance inestimable de pouvoir compter sur des soutiens marqués à gauche et au centre par une candidature fédératrice, la possibilité de faire glisser la majorité au centre-gauche.
- L'envie de mieux replacer les spécificités du district de Nyon dans la réflexion cantonale et dans la gouvernance de l'Agglo Franco-Valdo-Genevoise.
- Le défi de m'exercer à assumer des dossiers d'un autre niveau, à donner une impulsion pour des politiques qui me tiennent à cœur, à faire entendre la voix d'un développement raisonnable et maîtrisé pour l'arc lémanique et le reste du canton.
- Un calendrier favorable et des circonstances exceptionnelles qui me donnent toutes les chances d'entrer au gouvernement. Le train ne s'arrêtera probablement pas deux fois de suite à Nyon.

D'un autre côté,

- L'envie de conduire un nombre impressionnant de grands projets à Nyon et dans le district.
- Le désir de respecter l'engagement que j'ai pris devant les électeurs nyonnais et honorer la confiance dont ils m'ont témoigné lors des dernières élections.
- Le plaisir de la proximité avec la population et les acteurs importants de la Ville et du district de Nyon.
- Et le bonheur de continuer de m'occuper de Paléo, d'exercer un métier que je me suis inventé.
- Un calendrier pas vraiment favorable pour une vacance à la Municipalité et à la syndicature. Même si je sais que personne n'est jamais indispensable.

En résumé, les + et les – avaient presque le même poids dans la balance. La décision fut incroyablement difficile car les pressions sont fortes et nombreuses, les attentes importantes et les déceptions inévitables. Quelques possibles frustrations sont également à prendre en compte. Cependant, quel que soit le choix, elles sont inévitables.

Il n'y aura pas de place pour les regrets après ce choix.

Le résultat que je vous annonce aujourd'hui tient aussi compte du fait qu'une telle opportunité ne se représentera peut-être jamais.

- J'ai choisi de rester à Nyon afin de conduire la Municipalité dans cette phase si cruciale du développement de notre ville. Le calendrier ne m'a pas semblé favorable pour que je me lance dans cette course au Conseil d'Etat.
- J'ai choisi de donner toute mon énergie à ma ville, à ses habitants, à ses acteurs qui contribuent à la qualité et à la vitalité de notre magnifique cadre de vie.
- J'ai choisi de continuer de m'investir pour la gouvernance de notre région.
- J'ai choisi de poursuivre l'aventure de Paléo afin de conserver un pied dans le monde du spectacle qui me motive tant.
- Vous l'avez compris, j'ai fait le choix du cœur.

Je vais bien entendu continuer d'être un observateur attentif de la vie politique cantonale et ferai tout mon possible pour que les intérêts de Nyon et son district soient bien pris en compte par le Conseil d'Etat et l'Administration vaudoise.

Je suis heureux d'avoir eu la chance de pouvoir imaginer ce changement important pour ma vie personnelle et professionnelle.

Pour ce rendez-vous, mon cœur a choisi Nyon... et l'Asse...

Avec joie et une motivation encore plus forte,

Daniel Rossellat

Nyon le 20 septembre 2011